



AXWAY

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES ÉCHOS SEPTEMBRE 2020

RETOUR DE VACANCES



BONNE RENTRÉE A TOUS

NEWS



MASQUE OBLIGATOIRE DANS L'ENTREPRISE

Annoncée par la ministre du travail le 18 Août dernier, le port du masque est obligatoire depuis le 1er septembre dans les entreprises pour tous les espaces collectifs à l'exception des salariés disposant d'un bureau individuel.

Cette mesure s'accompagne d'une obligation de fourniture des dits masques aux salariés par l'employeur.

1 contamination sur 4 s'effectue au travail

L'augmentation du nombre de contaminés constatée dans nos métropoles pendant la période estivale et la menace d'une forte évolution lors de la rentrée ont amené l'exécutif à prendre cette mesure.

Le télétravail fortement recommandé

En complément, la ministre du travail recommande le maintien en télétravail dans les zones où le virus circule activement. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des assouplissements et dérogations seront appliqués après avis des autorités de santé.

RÉUNION COVID-19 AXWAY

Depuis le début de la crise sanitaire, une réunion hebdomadaire a été mise en place avec la Direction, un membre de chaque organisation syndicale et la représentante du CSSCT. Le 7 septembre, la Direction a annoncé les points suivants :

- ⇒ Une hausse de la fréquentation des salariés à la tour W depuis la rentrée (85 personnes enregistrés) ;
- ⇒ 1 cas de covid-19 déclaré par un salarié basé à la Tour et qui est en quarantaine ;
- ⇒ Réouverture du RIE mais avec une petite surprise du chef qui n'est pas du meilleur goût : une augmentation du droit d'entrée : 4,92 € vs 4,73€ !
- ⇒ La carte APETIZ va être imposée à tous les salariés avant la fin de l'année. La Direction justifie cette décision unilatérale par les difficultés rencontrées ces derniers mois pour effectuer la distribution des TR.

LES MESURES SANITAIRES POUR AXWAY AU 1er SEPTEMBRE

Annoncées aux élus du CSE le 27 Août dernier, la Direction a décidé de maintenir le protocole mis en place pour les salariés basés à la Tour W.

Par contre, le retour n'est plus obligatoire le 7 septembre comme annoncé précédemment mais reste et restera sur une base de volontariat jusqu'à la fin de l'année 2020.

D'autre part, le port du masque devient obligatoire excepté dans les bureaux individuels. Des masques chirurgicaux sont disponibles à l'accueil (2/jour).

Enfin, tout déplacement dans le secteur de la Défense nécessite le port du masque.

ACCORD SUR LA PRIME D'INTERRESSEMENT

Un nouvel accord a été voté à l'unanimité des élus du CSE le 27 août dernier lors d'une réunion extraordinaire.

La proposition de la Direction est celle que nous vous avons communiqué le mois dernier ([lien ici](#)).

Certes nous sommes encore loin d'un mois de salaire, mais dans le contexte économique actuel, percevoir autant sinon un peu plus que l'an passé (si le CA et le ROA sont au rendez-vous) est déjà positif.

NÉGOCIATIONS À VENIR

La pandémie a mis en pause toutes les négociations en cours (égalité F/H, GPEC) et celles que la liste ENSEMBLE! avait réclamé à la Direction : NAO 2019, protocole de fermeture du site d'Annecy. Pour cette dernière, le sujet est déjà bien avancé. Par contre, les NAO 2019 ne trouvent pas d'écho favorable de la Direction car nous sommes toujours en attente d'une réponse ...

Seule la négociation sur l'égalité F/H reprendra son cours en février 2021 mais rien sur la GPEC pourtant obligatoire !



REJOIGNEZ-NOUS SUR **jive**

Écrivez-nous à cette adresse : cfdt.axway@gmail.com
Informations de la Cfdt : <http://www.cfdt.fr> et <http://www.betor-pub.org/>

L'UNION APRÈS LA CRISE : VERS UNE EUROPE SOCIALE ?

La crise sanitaire a montré les bienfaits du modèle européen de protection sociale. Chaque pays a instauré des dispositifs de chômage partiel ou de garde d'enfant pour venir en aide à sa population, tout en assurant dans l'urgence la prise en charge des malades. Tétanisée dans un premier temps, l'Union européenne accompagne aujourd'hui ce mouvement en organisant une forme de solidarité financière entre les États membres. Une véritable rupture.

La crise sanitaire, puis économique, va-t-elle être le point de départ d'une nouvelle Union européenne, plus sociale et plus solidaire ? On peut toujours l'espérer. Dans chaque État membre, la période n'a pas été vécue de la même façon en fonction de la gravité de l'épidémie et des forces et faiblesses des systèmes de santé, mais tous les pays sont aujourd'hui confrontés à une récession économique malgré les dispositifs d'aide mis en place pour soutenir les populations dans cette crise. « La rapidité et la gravité du choc ont été accompagnées d'un niveau de soutien sans précédent, à la fois en profondeur et en ampleur », explique Stefano Scarpetta, à la tête de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « Alors que les employés tombaient malades, étaient mis en quarantaine ou perdaient leur emploi, chaque pays a activé son système de congé maladie et d'assurance-chômage. Certains pays ont même amplifié leur soutien en modifiant les règles afin de rendre ces dispositifs plus accessibles ou plus longs. »

DES MESURES LIMITANT L'IMPACT SUR L'EMPLOI

Ces mesures ont contribué à limiter l'impact de la crise sur l'emploi. Alors que le nombre de licenciements a explosé aux États-Unis, un quart des 160 millions de travailleurs européens a pu bénéficier d'un dispositif de chômage partiel.

Selon l'Institut syndical européen, 11,3 millions de salariés ont été concernés par cette mesure en France ; 10,1 millions en Allemagne ; 8,3 millions en Italie ou encore 4 millions en Espagne.. Cet outil a été déployé dans 20 des 27 pays de l'U.E. Mais l'OCDE pointe les limites du système de protection. « Les travailleurs en contrats courts, les travailleurs indépendants, les travailleurs des plateformes, l'ensemble des salariés atypiques ainsi que leur famille sont passés à travers les mailles des régimes de protection sociale existants dans la crise actuelle » Des mesures d'urgence ont bien été activées, comme en Italie ou en Belgique, par le biais de primes, mais c'est loin d'être suffisant. « Il faut pérenniser ces aides ponctuelles sur le long terme et assurer un filet de sécurité minimum aux travailleurs en Europe, au-delà du contrat de travail », insiste Stefano Scarpetta.

Tétanisés dans un premier temps, les membres de l'Union européenne sont finalement parvenus à se mettre d'accord pour accompagner cette politique sociale qui n'est pourtant pas dans ses prérogatives. Le 1er avril, la Commission européenne a lancé le dispositif SURE (Support to mitigate Unemployment Risks in an Emergency) doté d'un budget de 100 milliards €. Concrètement, il s'agit de prêts accordés aux États pour les aider à financer le chômage partiel. « C'est la première fois qu'il y a une réponse européenne commune pour lutter contre le chômage », se félicite Enrico Letta, ancien Premier ministre italien (lire son interview ci-dessous).

L'AIDE DU MÉCANISME EUROPÉEN DE STABILITÉ

Autre avancée, l'annonce, le 11 mai dernier, par les ministres des Finances de la zone euro, de la possibilité pour les États de recourir aux fonds du mécanisme européen de stabilité (MES) pour financer des dépenses liées à la santé.

Enfin, le plan de relance de 750 milliards € – dont 500 milliards sous forme de subventions – annoncé le 27 mai dernier par Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, s'inscrit dans cette dynamique. Même si les sommes sont en deçà des attentes, l'esprit de cette relance prévaut : il s'agit d'une aide destinée aux régions et aux secteurs économiquement les plus touchés par la pandémie de Covid-19, aide qui deviendra une dette remboursée par



tous, même par ceux qui n'en auront que peu bénéficié. « Cela peut changer profondément le visage de l'UE. C'est la naissance du pilier social européen, qui n'avait jamais pu voir le jour à cause du veto britannique », souffle l'ancien homme d'État italien.

« Nous devons montrer que l'Europe protège et ne laisse personne sur le bord du chemin. Notre modèle social a marché. Notre modèle social fonctionne. On doit le faire évoluer, c'est une certitude, mais on doit le défendre », conclut Enrico Letta.

Source CFDT

INFORMATION SYNDICALE CFDT AXWAY

Rédaction et impression :
Tour W, 102 Terrasse Boieldieu - 92085 Paris La Défense CEDEX

Adressez questions et suggestions à vos élus CFDT

Chantal PIERREVIL	Conseillère du salarié	1.2417
Angélique ROUZE	élu Titulaire au CSE	1.2634
Patrick ALLOMBERT	DS et élu Titulaire au CSE	1.2162
Michel HOLLANDE	RS au CSE	1.2288